



Dossier PAC • campagne 2025

Déclaration relative aux autres obligations Métropole

ATTENTION :

Le respect des règles relatives au maintien des prairies permanentes est établi à ce stade sur la seule base de mes données déclarées.

Ma situation vis-à-vis de la conditionnalité peut être remise en cause à l'issue des contrôles administratifs ou sur place.

Identification du demandeur

N° Pacage **046018469** N° Siret **92229148900016**

Nom, prénom ou dénomination sociale : **Frédéric BLADOU**

Aides à l'agriculture biologique

UTILISATION DE CARTOBIO

- ☐ **Je donne mon accord pour que l'ASP transmette les données relatives à ma déclaration de surfaces** aux fins de leur utilisation dans la base de données Cartobio, portant sur le parcellaire conduit en agriculture biologique en France. Les données de Cartobio pourront être utilisées par votre organisme certificateur et par l'administration et permettent de simplifier les procédures pour les contrôles relatifs à la réglementation de l'agriculture biologique, ainsi que pour l'instruction des demandes d'aides PAC (écorégime voie certification bio, aides à la conversion à l'agriculture biologique).

Désignation de l'interlocuteur agréé pour l'Indemnité de solidarité nationale

Je déclare des prairies non assurées, **je désigne l'assureur suivant comme interlocuteur agréé** pour l'indemnité de solidarité nationale :
Crédit Agricole (Pacifica).....

Autorisation de transmission à l'interlocuteur agréé désigné des données relatives aux coordonnées et surfaces en prairies

- ☒ **J'autorise la transmission** de mes coordonnées ainsi que des informations des télédéclarations de mes dossiers PAC 2024 et 2025 relatives à mes surfaces en prairies, à l'interlocuteur agréé ici désigné aux fins du calcul et du versement de l'indemnité de solidarité nationale.
- ☐ **Je n'autorise pas la transmission** de mes coordonnées ainsi que des informations des télédéclarations de mes dossiers PAC 2024 et 2025 relatives à mes surfaces en prairies à l'interlocuteur agréé, **et par conséquent, je renonce à la désignation d'un interlocuteur agréé et au bénéfice de l'indemnisation de solidarité nationale sur mes prairies non assurées en 2025.**

Autorisation de l'usage des données personnelles à des fins commerciales par l'interlocuteur agréé désigné

- ☐ **J'autorise l'interlocuteur agréé désigné** à utiliser mes données personnelles à des fins commerciales en lien avec la diffusion des produits d'assurance multirisques climatiques subventionnables.
- ☒ **Je n'autorise pas l'interlocuteur agréé désigné** à utiliser mes données personnelles à des fins commerciales en lien avec la diffusion des produits d'assurance multirisques climatiques subventionnables.

Obligation de couverture des sols au titre de la BCAE 6

- ☒ **Je déclare** la période de présence des couverts hivernaux sur mon exploitation (6 semaines minimum entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre) si je déclare des terres arables hors zone vulnérable.

La période est la suivante : **du 20/10 au 30/11**